

Restauratrice automobile/Restaurateur automobile spécialisation Technique automobile

Lignes directrices pour les examens de module

30.8. 2017 (remplacent toutes les

versions antérieures)

Chaque module est sanctionné par un travail écrit attestant les compétences pratiques des participants et les connaissances assimilées dans le cadre du module concerné.

Objectif

Chaque module (modules 1 à 6 et modules A à C) se termine par un travail écrit et noté. Cet examen permet en premier lieu de **documenter** les compétences pratiques et théoriques, les connaissances et attitudes des participants au cours. Ce travail permet également de consolider les recherches à travers des activités pratiques.

L'examen de module permet au directeur de cours d'élaborer un bilan des compétences de chaque participant et de le conseiller sur les domaines à approfondir en vue de l'examen de certificat ou de l'examen professionnel.

Contenu

Les participants au cours démontrent les compétences acquises dans un travail écrit. Le travail de fin de module doit porter sur **une compétence opérationnelle** du module correspondant, **avec au moins deux des objectifs évaluateurs** suivants:

- Documenter par écrit les principales étapes de travail (p. ex. d'une réparation)
- Prendre systématiquement des photos des différentes étapes de travail
- Noter les particularités observées par exemple pendant le démontage
- Comprendre et exposer le concept individuel de restauration
- Elaborer la documentation de l'état antérieur

Conditions cadres

Le problème est présenté pendant le cours par le directeur de cours et traité par les participants à la maison. Le directeur de cours commente les corrections et enregistre le travail sur la plateforme d'enseignement et d'apprentissage avant de le rendre. Date limite de remise: **30 jours** avant l'examen de module.

Les travaux de fin de module peuvent être utilisés comme outils lors de l'examen de certificat ou de l'examen professionnel. Pour être admissible à l'examen final, le candidat doit remettre **quatre** travaux de fin de module (voir le règlement d'examen et la directive).

Les travaux de fin de module peuvent être utilisés par l'IGF pour la formation.

Evaluation/Certificat de compétence

L'évaluation du travail de fin de module traduit la qualité et la systématique de la résolution par la participante/le participant d'une compétence opérationnelle du module correspondant dans le cadre des objectifs évaluateurs imposés.

L'évaluation est assurée par le directeur de cours. Elle doit être bienveillante et peut consister soit en une note avec décimale, soit en une mention «réussi» ou «non réussi».

L'évaluation repose sur les critères ci-dessous selon le barème suivant (sur un total de maximum 100 points):

- | | |
|---|-----|
| • Exhaustivité | 10% |
| • Plan et exécution | 10% |
| • Description de l'état réel et théorique | 20% |
| • Exactitude technique | 40% |
| • Compétences-clés issues du travail | 20% |

Les éléments évalués dans les critères et l'organisation d'une feuille d'évaluation sont décrits à la page 4.

Si la performance est jugée suffisante (mention «réussi» ou note ≥ 4.0), une **attestation** est délivrée. Les participants au cours ne souhaitant pas de bilan des compétences et renonçant au travail de fin de module reçoivent un certificat de suivi du cours (condition: au moins 80% de présence au cours).

Répétition

En cas d'échec, le participant peut corriger son travail de fin de module et le présenter une deuxième fois, **au plus tard 15 jours** après la première correction. Passé ce délai, l'attestation ne lui sera pas délivrée.

Validité

Un examen de module (attestation) est valable 5 ans à compter de la délivrance de l'évaluation de module.

Correcteur

Le partenaire de formation nomme la personne chargée de la correction. Il s'agit en général du principal intervenant ou d'une autre personne du même partenaire de formation.

Détails relatifs à la documentation écrite d'un examen de module

Le travail de fin de module démontre que son auteur est en mesure de traiter un problème complexe, de le documenter par écrit, de justifier la procédure et de réfléchir sur son travail. Les conditions cadres suivantes s'appliquent:

Minimum 6 pages, maximum 15 pages (sans compter la page de titre, le sommaire, la bibliographie et les annexes). Minimum 3000 caractères de «texte rédactionnel», espaces et autres non compris. Police Arial, corps 11, interligne favorisant la lecture. Marges usuelles.

La structure du travail de diplôme doit respecter l'ordre suivant:

- Page de titre
- Sommaire
- Résumé
- Partie principale (description du travail)
- Bibliographie et liste des sources
- Annexe (le cas échéant)

Les sources externes doivent impérativement être identifiées comme telles à l'aide de notes de bas de page. Les apports personnels doivent être clairement reconnaissables.

Le candidat doit enregistrer son travail de fin de module au format PDF sur la plateforme d'enseignement et d'apprentissage (et, si nécessaire, l'adresser à l'intervenant).

Exemple

Exemple de contenu d'un travail de fin de module 4, Entraînement:

La documentation technique décrit de manière systématique les différentes étapes de travail, avec des photos (voir les deux premiers objectifs évaluateurs à la page 1) pour la compétence opérationnelle «Diagnostiquer et remplacer un embrayage» (voir CO 4.2 du plan d'enseignement) pour un véhicule précis.

Elle commente également les éventuels pièges pouvant être rencontrés pendant le travail.

Le travail de fin de module aborde par conséquent les éléments suivants:

- Régler le jeu d'embrayage
- Contrôler et remplacer les pièces d'usure de l'embrayage (volant moteur, plateau de poussée, disque d'embrayage, butée d'embrayage, levier d'embrayage, palier de l'arbre d'embrayage, mobilité axiale, voile latéral)
- Contrôler, réparer ou remplacer une commande d'embrayage hydraulique ou mécanique (le cas échéant, réviser le cylindre émetteur et le cylindre récepteur)

Il peut être complété par des explications et illustrations utiles des corrélations théoriques (voir les objectifs évaluateurs dans le plan d'enseignement):

- Explications du fonctionnement de la commande et du système de débrayage (avec ou sans réglage automatique du jeu)
- Exposer les causes du patinage de l'embrayage (fuite d'huile, usure, mauvais jeu)
- Caractériser et justifier la force exercée sur la pédale (courbe force/course)

Modulabschlussarbeit

Fahrzeugrestaurator/in mit eidg. Fachausweis

Name / Vorname	Kursteilnehmer/in	Thema
----------------	-------------------	-------

Experte 1	Datum
-----------	-------

Kriterien und Elemente für die Bewertung	Maximal mögliche Punkte	Kommentare des Experten	Erreichte Punkte
1 Vollständigkeit			
Formale Kriterien 1: Anzahl der Seiten, Schriftgrösse, Zeilenabstand, Seitenränder, Kopf-/Fusszeile, Beschriftung der Bilder / Grafiken	5		
Formale Kriterien 2: Titelblatt, Inhaltsverzeichnis, Kurzzusammenfassung (auch Fazit), Hauptteil, Literatur bzw. Quellenverzeichnis	5		
	10		0

2 Gliederung und Ausführung			
Gliederung: Haupt- / Untertitel und Kapitel, chronologische Reihenfolge,	4		
Ausführung: Stil (Langweilig - lebendig), Satzbau (einfach, klar, verständlich), Grammatik / Rechtschr. / Satzzeichen, Wortschatz / Wortwahl	6		
	10		0

3 Beschreibung des Ist- und Soll-Zustandes			
Thementreue, Thema erfasst	10		
Wesentlichkeit (wichtige Aspekte erfasst, Nebenaspekte richtig gewichtet)	10		
	20		0

4 Technische Richtigkeit			
Sachliche Richtigkeit (Behauptungen belegt, Quellenangaben)	20		
Sachlich korrekte, ökonomisch/ökologische vernünftige Lösung gefunden	20		
	40		0

5 Schlüsselerkenntnisse			
Persönliche Schlussfolgerungen, Erkenntnisse, neu entdeckte Fakten	10		
Technische Schlussfolgerungen, wie die Lösungen in die Praxis umgesetzt werden	10		
	20		0

Total mögliche/erreichte Punkte	100		0
--	------------	--	----------